



COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE & FEMINISATION

PROCÈS-VERBAL

N°9

Réunion du : Jeudi 03 Mars 2022

À : 18h30

Responsable administratif : Sophie CHARRUET

Présents : Mmes Sophie CHARRUET, Andréa GRANERO, Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA, Clarisse Panaias, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Benjamin SALERNO

Excusé(s) : Mmes Emilie Bordiga, Martine Benso, Solène Bouvier, Audrey ISOARDI et Mr Frédéric Francou,

Non - Excusé(s) :

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



La commission approuve le PV N°8 du 09/02/2022 et passe à l'ordre du jour.

COURRIER

RAS

Lorsqu'un club envoie un mail au District pour avertir de son forfait, il est tenu de prévenir par ailleurs le(s) club(s) adverse(s) et non pas uniquement le District.

Rappel : Tous courriers adressés à la commission Féminisation doivent être effectués à partir de la boîte mail du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte.

SUIVI DES CLUBS

Un tour de table est fait en fonction des responsabilités de chacun.

Avis des filles sur le questionnaire de Benjamin : des filles jugent les entraînements satisfaisant à 85%.

- Globalement participation faible foot à 8 plébiscité.
- Volonté de jouer en futsal pour la majorité des filles.
- La visite des clubs de L'AFCV et de L'US VIVO a eu lieu.
- Relancer les clubs avec le QR code.
- Premier bilan de l'enquête auprès des joueuses :
 - 85% jugent les entraînements satisfaisants
 - Volonté de jouer à 11, mais le foot à 8 reste plébiscité.
 - Volonté de jouer en futsal pour la majorité des filles (pratique spécifique ou pratique associée ?)

Information transmise au bureau du district et référent de certain club pour proposer un accompagnement dans le cadre du projet District 20-24.

Les visites non réalisées doivent être faites avant la prochaine commission.

SUIVI DE COMPETITIONS

▪ Plateau EFF

- ⚽ Samedi 5 mars ➔ Clarisse Panaias sera présente pour lancer le plateau.
- ⚽ Samedi 19 mars ➔ Maria Amelia sera présente à St Auban au côté de Solène.

▪ Calendrier général Féminin

Afin de ne pas bloquer l'accession possible au niveau régional, la commission modifie le calendrier général comme suit :



- ⚽ La journée 18 est avancée au 14 Mai (initialement prévue le 22 mai).
 - ⚽ Les matchs en retard sont programmés de la sorte :
 - Le match de L'OBSC contre L'Entente Sisteron /Mison/Aiglun prévu le 12 juin **se jouera le 20 mars** à Briançon.
 - Le match FC Céreste Reillanne contre L'Entente Sisteron/Mison/Aiglun en lieu et date du 19 juin se jouera **le mardi 22 mars** à Reillanne.
 - ⚽ En conséquence les dates du 2 Avril et 14 mai sont libérées en U17F et seront reprogrammées décalées au 11 et 25 Juin.
- **Critérium U17F**
- ⚽ Modification du calendrier U17F

SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Semaine du football féminin du 9 au 14 Mai.

- ➡ Une sollicitation a été faite par écrit au service de la FFF pour associer la journée 100% féminine à cette semaine du football féminin.
- ➡ Une communication adaptée par mail a été transmise aux clubs afin que ces derniers fassent part de leur besoin. La fédération offre des goodies pour soutenir les clubs dans leur recrutement du public féminin.
- ➡ L'équipe communication du District fera paraître chaque jour une présentation d'un club féminin par une interview et un reportage photo.

JOURNEE 100% FEMININE

▪ **Jour et horaires**

Samedi 30 avril de 10h à 17h.

▪ **Communication**

Sous la responsabilité d'Emilie, Benjamin et Andréa proposeront des supports et assureront la diffusion. Les supports présentés sont validés.

Une communication sur l'évènement doit se faire dès maintenant notamment auprès des clubs pour qu'ils réservent leur participation.

- Mail officiel à transmettre auprès des clubs féminins.
- Début communication sur les réseaux pour la journée 100% féminine début avril.
- Panneaux d'affichages LED Sisteron pour l'affiche 15 jours avant l'évènement.
- Contacter les médias.
- Newsletter du mois de mars parler de l'évènement
- Demander aux pompiers de venir plutôt que la sécurité civile.



- Redéfinir le programme en ne mettant que les grandes lignes.
- Présence demandée de tous les membres de la commission pour la journée.

▪ **Partenariat**

Benjamin présente les accords trouvés.

- Groupama → Intervention des pompiers (gestes qui sauvent) et poste de secours
- Groupama → Possibilité de faire un stand sur la sécurité routière. Proposition à étudier sur d'autres évènements du district.
- LMF pour le tir fléchette → Validé avec intervenant
- ERA Immobilier → Engagement pour 1000 € d'achats de dotations (goodies)
- Olympique Lyonnais → Goodies validés et reçus.
- Ville de Gap → Don de 100 sacs reçus

Tiraka → Si achats de brosses (pour récompenses) l'entreprise s'engage à tenir deux ateliers techniques et éducatifs tout au long de la journée.

▪ **Récompenses**

Choix des récompenses à commander

- Elastiques à cheveux à l'effigie du district
- Cordes à sauter
- Stylos tactiles
- Mini-balles

Récompenses déjà obtenues

- Poster OL
- Equipements de l'AS Monaco (quelques tenues à voir si distribution sur cet évènement)
- 100 Sacs

▪ **Programme prévisionnel d'activités**

Une présentation du programme et de la disposition sur le stade est faite.

Côté logistique, les réservations de matériel ont été faite en lien avec le Défi Cup Régional ayant lieu 3 semaines avant.

▪ **Responsabilité - Rappel**

Afin de préparer au mieux cet évènement, un partage des tâches est nécessaire

Tâches	Référent	Délai
Formalisation du programme prévisionnel	PY Bernier	Fin février
Supports de comm	E.Bordiga / B.Salerno	Au plus vite
Gestion des récompenses	B.Salerno / PY Bernier	Fin janvier
Gestion des structures gonflables	B.Salerno /	15 février / Validé



PEF Supporters	S.Bouvier / A.Granero	30 mars
Gestion des partenaires	B.Salerno	30 mars
Communication auprès des clubs	Chaque référent	Tout le temps

Prochaine réunion plénière : Mardi 5 Avril à 18h30

Le Responsable administratif

Sophie CHARRUET

Le Secrétaire de Séance

Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA



ANNEXE 1

CALENDRIER GENERAL FEMININES 2021/2022

	Seniors F	U17F	U15F	U11F	EFF	
PHASE 1						
04/09/2021	Réunion éducateurs					
11/09/2021						
18/09/2021			avec U13G			
25/09/2021			avec U13G			
02/10/2021	Rentrée du Foot Feminin					
09/10/2021	1					
16/10/2021	2					
23/10/2021		1		Plateau U11F	Plateau EFF	
30/10/2021	3	VACANCES TOUSSAINT				
06/11/2021	4		avec U13G			
13/11/2021		2	avec U13G	Plateau U11F	Plateau EFF	
20/11/2021	5					
27/11/2021		3	FESTIVAL U13F 1er tour	Plateau U11F	Plateau EFF	
04/12/2021	6		avec U13G			
11/12/2021		Plateau 1	avec U13G			
18/12/2021	7				Plateau de Noël	
25/12/2021	VACANCES DE NOEL					
01/01/2022	VACANCES DE NOEL					
PHASE 2						
08/01/2022			avec U13G			
15/01/2022	8					Réunion fémi
22/01/2022	1/4 de finale	4	avec U13G			Réunion de se
29/01/2022	Coupe Futsal	Plateau Futsal		Plateau U11F Futsa	Plateau EFF Futsal	
05/02/2022	9	Défi Cup Dpt	Défi Cup dpt			
12/02/2022	10					
19/02/2022	11					
26/02/2022	1/2 coupe des Alpes					
05/03/2022		5		Plateau U11F	Plateau EFF	
12/03/2022	12		avec U13G			
19/03/2022	MR	Plateau 3	avec U13G	Plateau U11F	Plateau EFF	
26/03/2022	13	Festival U13F Dep				
02/04/2022	MR		avec U13G	Plateau U11F	Plateau EFF	
09/04/2022	14	Défi cup Reg	Défi cup Reg			
16/04/2022	15					Pâques
23/04/2022	16					
30/04/2022	Finale à planifier	Rassemblement Départementale Féminin				
07/05/2022	17					
14/05/2022	18					Ascension
21/05/2022			avec U13G			Pentecôte
28/05/2022		Plateau 4	avec U13G			
04/06/2022		8				
11/06/2022		6				
18/06/2022						
25/06/2022		7				
TOTAL	18 journées	15 journées	22 journées	10 journées	10 journées	



ANNEXE 2



CRITERIUM U17F modifié (Joueuses U17F-U16F-U15F + 3 U14F)



Le critérium U17F est ouvert à toutes les équipes spécifiquement féminines comprenant des joueuses U17F-U16F-U15F + 3 U14F.

Suite aux dernières décisions de la commission Féminisation (PV n°7 du 7 décembre 2021), chaque journée se fera sous forme d'un plateau avec des rencontres en Foot à 5, Foot à 8, et des ateliers techniques.

Philosophie :

- ⚽ **Faire pratiquer** les filles entre elles afin de promouvoir une pratique féminine (**Jouer plus**)
- ⚽ **Fidéliser et créer** une dynamique en favorisant les connexions entre clubs de proximité géographique
- ⚽ **Développer** en accueillant des non-licenciées
- ⚽ **Assurer** la relève.

Dates	Horaire coup d'envoi	Lieux	Référent du plateau
05 mars 2022	A 15h30	Digne	Solène Bouvier
19 mars 2022	A 15h30	St Auban	Solène Bouvier
02 avril 22 → 11 juin 22	A 14h30	Digne	Yann Crouhy
30 avril 2022	A 9h30	Sisteron <i>(Journée 100% féminine)</i>	Solène Bouvier
14 mai 22 → 25 juin 22	A 15h30	Sisteron	Solène Bouvier
28 mai 2022	A 14h30	Manosque	Solène Bouvier / Yann Crouhy
04 juin 2022	A 14h30	Aiglun	Yann Crouhy

Clubs convoqués

Gap Foot 05 (10 joueuses)
Ent Aiglun/Mison/Sisteron FC (7 joueuses)
EP Manosque (15 joueuses)
CA Digne (11 joueuses)

